

# AVIS

Dans sa séance du 14 mai 2024 le conseil municipal de la commune de Thônex a pris les délibérations suivantes :

1. Approuvé le procès-verbal du 26 mars 2024
2. Agendé au conseil municipal du mois de juin 2024 l'assermentation de Mme Francesca Cauvin, Conseillère municipale en remplacement de M. Philippe Noël, Conseiller municipal démissionnaire
3. Décidé de charger le Conseil administratif de faire le nécessaire pour répondre à la pétition « pour un renforcement de la sécurité des chemins Curé-Desclouds, du Bois-des-Arts et de l'avenue des Verchères
4. Accepté les comptes 2023 de la commune
5. Accepté les comptes 2023 de la Fondation de la commune de Thônex pour le logement
6. Voté un crédit d'investissement de CHF 885'000.- pour l'aménagement du cimetière, 1<sup>ère</sup> étape
7. Voté un crédit d'investissement de CHF 125'000.- pour l'acquisition d'un engin de manutention de marque Manitou
8. Voté un crédit d'investissement de CHF 295'000.- pour réaliser un aménagement paysager le long de l'avenue Adrien-Jeandin
9. Voté un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 68'000.- pour un programme d'animations estivales sur la place Graveson
10. Voté un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 65'000.- pour la création d'une Ferme urbaine
11. Voté un crédit d'investissement de CHF 295'000.- relatif à la réalisation d'un écopoint communal sur la parcelle 5388 de Thônex – angle avenue Adrien-Jeandin et chemin Edouard-Olivet et à la constitution d'une servitude d'usage public de déchetterie
12. Voté un crédit d'investissement de CHF 125'000.- pour financer le renouvellement d'installations techniques dans la salle des fêtes de Thônex
13. Agendé au conseil municipal du mois de juin 2024 la demande d'un crédit de CHF 130'000.- pour étudier le remplacement du chauffage de l'immeuble locatif situé du 9 au 23 de l'avenue Adrien-Jeandin

14. Agendé au conseil municipal du mois de juin 2024 la demande d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 71'000.- pour optimiser la gestion des déchets dans les bâtiments communaux
15. Agendé au conseil municipal du mois de juin 2024 le traitement de la motion du groupe Centre-VL « un soutien concret aux familles thônésiennes pour la pratique d'activités sportives et culturelles
16. Approuvé le renouvellement du bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 mai 2025

*Le dispositif complet des délibérations est affiché sur le panneau officiel de la Mairie*

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

\* Le délai référendaire expire le 2 juillet 2024

Pierre Bickel  
Président du conseil  
municipal 2023-2024